

APPEL A PROJET
Local commercial
13 Rue du 8 Mai 1945 « Le Baltimore C »

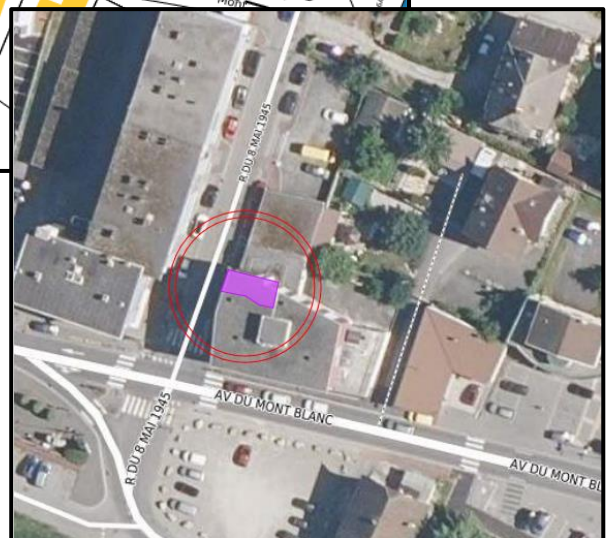
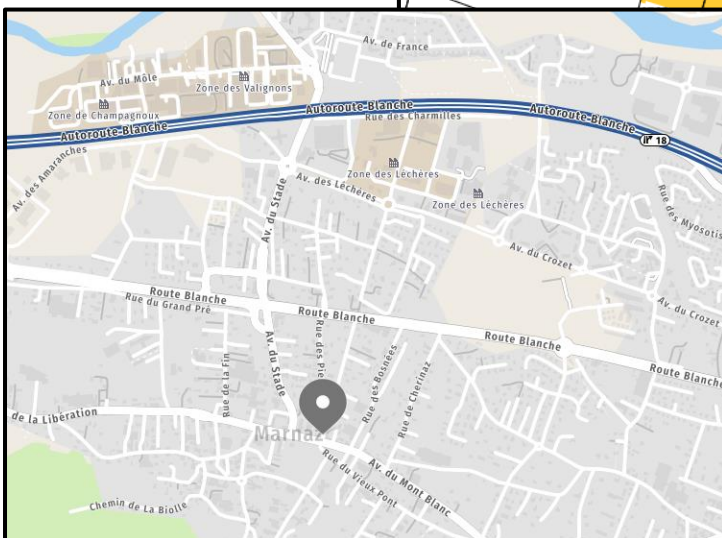


1. Contexte

L'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie participe, en étroite collaboration avec la municipalité de MARNAZ, au projet de renforcement de la dynamique commerciale du centre-ville de Marnaz, en favorisant l'implantation de nouvelles initiatives commerciales, dans des locaux qui lui appartiennent. Cette action s'inscrit dans un projet global porté par la commune de Marnaz, destiné à développer l'attractivité du centre-ville, et qui s'insère dans le cadre du programme des Petites Villes de Demain.

2. Localisation

Local est situé dans la Rue du 8 mai, proche de l'Avenue du Mont-Blanc.

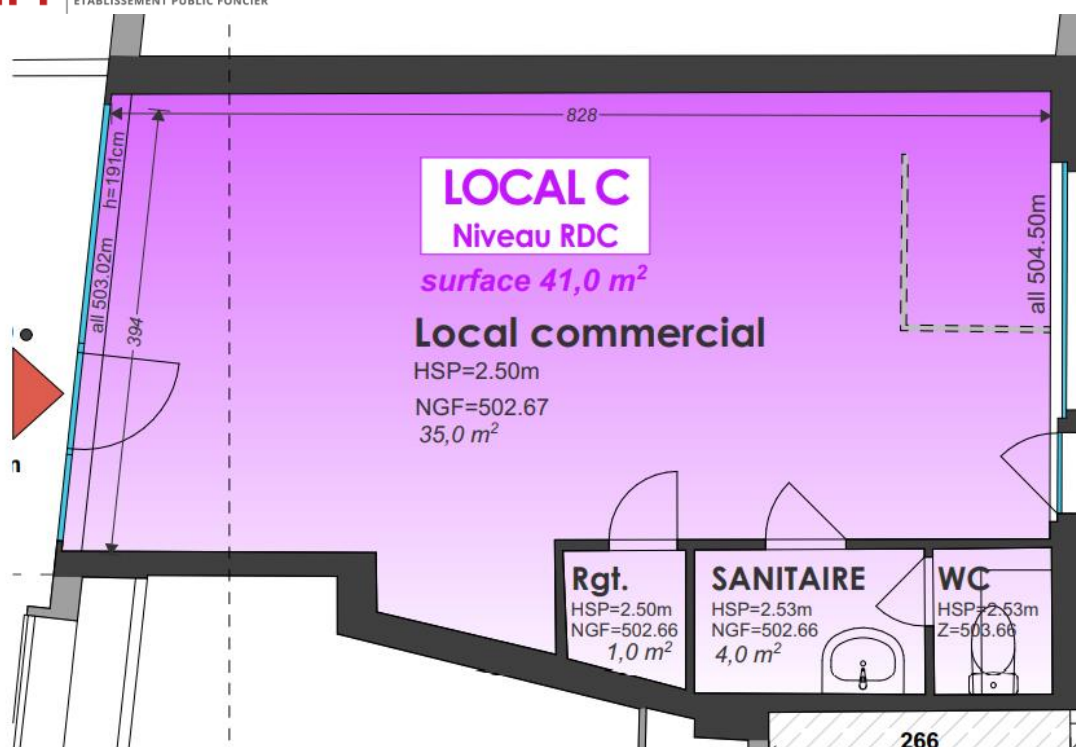


3. Descriptif du local

Le local est situé à MARNAZ en rez-de-chaussée de l'immeuble « Le Baltimore » soumis au régime de la copropriété. **La superficie est d'environ 41m²** dont un espace sanitaire. Le local est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le local sera livré vide. L'agencement, la décoration et les équipements seront à la charge du porteur de projet.





4. Description de la mise à disposition

1. Conditions d'exploitation

Le local sera prioritairement mis à disposition du preneur sous la forme d'un contrat d'occupation précaire de une année, renouvelable par tacite reconduction.

2. Montant du loyer défini

Montant du loyer : 580,00 EUROS

L'immeuble étant soumis au régime de la copropriété, le PRENEUR devra supporter en sus du loyer toutes les charges locatives de copropriété et à l'usage du local.

Le loyer sera révisé chaque année selon la variation de l'Indice des Loyers Commerciaux INSEE (ILC).

Il sera demandé en plus un dépôt de garantie correspondant à 2 mois de loyer HT/HC.

3. Destination des locaux et activités visées

Le local est destiné aux activités commerciales et artisanales de proximité susceptibles de créer du flux marchand et de contribuer à la dynamique commerciale du centre-ville. Elles

doivent **avoir pour client final le particulier**. Les **activités visées prioritairement** dans l'appel à projet sont les suivantes :

**Commerces alimentaires (notamment en circuits courts)
et artisans de bouche**

Sont exclues du présent appel à projet, les activités suivantes : immobilières, financières et d'assurances ; juridiques, comptables ou de gestion ; d'ingénierie, d'architecture et informatiques ; de communication et de publicité ; de transport et logistique ; d'enseignement et de formation ; les activités pour la santé humaine (médecins, dentistes, thérapeutes, prestataires de soins à domicile etc.) ; les activités de restauration traditionnelle et les débits de boissons ; les activités associatives ; ainsi que tout autre activité ne nécessitant pas une vitrine ou réalisée majoritairement hors du point de vente (vente ou services à domicile).

5. Sélection et engagement

1. Sélection des dossiers

Les dossiers seront examinés par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie, propriétaire des locaux. Les dossiers inéligibles ou très incomplets seront classés sans suite. Les candidats présélectionnés seront notifiés par courrier simple ou par mail.

La sélection finale du dossier sera opérée par l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie. Les candidats seront notifiés par courrier simple ou par mail de la décision finale.

l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie se réserve le droit d'interrompre le processus de mise en concurrence à tout moment et se réserve la possibilité de ne pas donner suite aux offres reçues, le tout sans que les candidats puissent demander en contrepartie une quelconque indemnisation.

2. Modalités de candidature

Le candidat devra transmettre un dossier de candidature comprenant tous les éléments permettant d'apprécier l'offre au regard des critères précisés.

Les dossiers devront être constitués des pièces suivantes :

- **Dossier de candidature (ci-joint) complété, daté et signé,**
- Lettre de motivation,

- Curriculum Vitae,
- Copie des titres et diplômes,
- Certificats professionnels,
- Etude de positionnement : relevé de la concurrence et connaissance du secteur d'activité,
- Prévisionnel à 3 ans,
- Plan de financement,
- Tout document à même d'apporter une plus-value à la candidature et/ou d'en faire apprécier la qualité (détail des produits vendus et prix, périodes et horaires d'ouverture...).

Les dossiers des candidats seront entièrement rédigés en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Tous les éléments financiers seront exprimés en euros.

Le dossier du candidat retenu sera annexé au bail.

3. Engagement du porteur

Le porteur de projet s'engage à :

- Exercer son activité au minimum 5 jours par semaine avec une amplitude horaire suffisante ;
- Participer à la dynamique collective du commerce du centre-ville de Marnaz ;
- Aménager et maintenir l'espace intérieur et extérieur du local en bon état d'entretien et de propreté ;
- Verser le loyer à l'Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie, dans les conditions du bail.

6. DEPOT DES DOSSIERS :

Au plus tard le **15-09-2021 à 12H**, à l'adresse suivante :
EPF 74
1510 Route de l'Arny
74350 ALLONZIER LA CAILLE

07-07-2021